

Inventaire des Pics noir *Dryocopus martius* et mar *Dendrocopos medius* dans les forêts du nord du Val-d'Oise

Catherine Walbecque

RÉSUMÉ

Cet article établit un premier compte rendu des inventaires concernant deux espèces de pic : noir et mar, réalisés de 2014 à 2018 dans trois forêts du Val-d'Oise, dans un contexte d'exploitation forestière à visée « futaie sans taillis ».

ABSTRACT

This article presents a first report of the surveys of two species of woodpecker : the black woodpecker and the middle spotted woodpecker. These surveys were conducted from 2014 to 2018 in three forests in the Val-d'Oise, in the context of logging to establish a high stand without coppice.

Notre groupe local est situé dans le sud du département de l'Oise (60) et au nord de l'Île-de-France dans le département du Val-d'Oise (95). Son territoire correspond à une logique géographique : il est constitué d'une grande plaine céréalière, le Pays-de-France, et des cinq forêts qui la bordent à l'ouest – Montmorency, L'Isle-Adam, Carnelle – et au Nord – Chantilly, Ermenonville.

Depuis quelques années, la gestion forestière issue du dernier plan de l'ONF (Office national des forêts), datant de 2005, nous a interpellés, parce qu'elle provoque des changements importants dans le paysage forestier en convertissant des zones et des parcelles en futaies régulières et sans taillis. Nous nous sommes demandé si cela pouvait avoir un impact sur l'avifaune.

Pic mar Dendrocopos medius © D. Stefanescu



De mémoire de corifiens, des prospections en Île-de-France avaient déjà été conduites de 1998 à 2000, notamment pour rechercher le Pic mar, et pouvaient donc constituer une base de départ et un mode opératoire (Letourneau, 1998 et 1999). En 2012 et 2013, Picardie Nature organisait un comptage Pic mar en forêt de Compiègne plus au nord.

Le PNR (par naturel régional) Oise Pays-de-France n'était pas en reste et commanditait deux études sur la forêt de Chantilly, classée en 2006 en ZPS (zone de protection spéciale). L'une à Picardie Nature en 2013 pour sa partie Oise et l'autre en 2014 au Corif pour sa partie francilienne. Ces deux études concernent le Pic mar et le Pic noir, deux espèces inscrites à la directive européenne Oiseaux de 1979. Précisons que les ZPS sont des territoires institués par cette directive pour permettre un « bon état de conservation d'espèces d'oiseaux menacées, vulnérables ou rares ». Le PNR se doit d'évaluer les enjeux liés aux deux pics, afin de proposer des actions pour le prochain plan d'aménagement forestier prévu en 2021.

Entre-temps, l'idée que nous pouvions prospecter à notre niveau faisait son chemin.

Matériel et méthode

Nous avons utilisé le protocole indiqué dans les études du PNR : un passage dans la matinée, entre début mars et mi-avril (date limite pour ne pas déranger la nidification des oiseaux) ; un

maillage de la zone en carrés de 500 m de côté, utilisation de la repasse, c'est-à-dire l'émission du chant des deux pics sur chaque point d'écoute de la façon suivante :

- 30 s d'écoute,
- 30 s de repasse,
- 1 min d'écoute,
- 30 s de repasse,
- 2 min 30 s d'écoute.

En cas de réponse positive pendant la séquence, nous l'interrompons immédiatement afin de ne pas perturber les oiseaux.

Nous nous sommes testés en 2013 avec la forêt de Coye (partie au sud et en Île-de-France du massif de Chantilly) en utilisant les points cartographiés par le PNR pour ses études (c'est-à-dire un maillage de points tous les 500 mètres, réalisé par un logiciel spécialisé) et en faisant appel à quelques adhérents dévoués. En 2014, nous avons décidé de prospecter la forêt de Carnelle ; la cartographie des points tous les 500 m s'est faite plus approximativement, à la main, et la prospection avec une seule équipe de deux. En 2015, nous avons sollicité les ornithologues présents dans la région de L'Isle-Adam ; l'organisation s'est faite différemment : la forêt a été quadrillée en carrés de 500 m, numérotés chacun par une lettre et un chiffre et chaque observateur s'est attribué des carrés à prospecter. Cette méthode, si elle a rendu facile la répartition des inventaires, a cependant laissé un doute sur la distance effective entre deux points de repasse.

Il nous a semblé évident qu'un deuxième passage s'avérait nécessaire afin de comparer les résultats : en 2016 ce fut la forêt de Coye, en 2017 Carnelle et en 2018 L'Isle-Adam, pour laquelle nous avons changé la méthode et cartographié les points d'écoute.

- Coye, partie Val-d'Oise : 34 points d'écoute, surface d'environ 700 ha ;
- Carnelle : 43 points, 975 ha ;
- L'Isle-Adam : 69 points, 1 548 ha.

Il est possible de faire une dizaine de points par matinée, selon les difficultés de terrain rencontrées.



Pic noir Dryocopus martius © J.-J. Boujot

Efficacité de la méthode employée

La repasse permet de contacter effectivement le Pic mar, qui reste discret en cette période. La deuxième série d'appels est justifiée, car il peut y avoir une approche silencieuse des oiseaux lors de la première émission du chant ; ils peuvent alors passer inaperçus ou laisser un doute sur l'identification. Le Pic mar réagit souvent en se posant à l'aplomb de la source sonore, en poussant des cris ou en répondant par un chant. Il n'est pas rare de voir jusqu'à trois individus quand des territoires voisins sont proches du point d'écoute, avec des comportements d'agressivité : calotte hérissée, présentation des pattes.

Le Pic noir, quant à lui, est moins discret à cette période et se fait entendre sans être sollicité, hors des points d'écoute. En cas de repasse, il répond par la voix mais son approche reste très prudente.

D'autres espèces réagissent lors de la repasse : nous avons eu plusieurs fois des hululements de Chouette hulotte et une fois un Épervier d'Europe, venu tournoyer autour du point.

Le Pic épeiche réagit aux cris du Pic mar, comme l'avaient déjà signalé F. Arnaboldi et C. Letourneau (2000) ; il est donc recommandé de n'émettre que le chant lors des repasses, afin d'éviter de déranger inutilement les oiseaux ou de susciter des conflits. Le Pic épeichette n'a été contacté qu'en forêt de Coye, un individu à chaque inventaire, à peu près au même endroit (côtes d'Orléans).

Inventaires Pics noir et mar nord du Val-d'Oise

Il est difficile à cette période de l'année (1^{er} mars-15 avril) de déterminer précisément si nous avons affaire à des couples ou de relever des indices de nidification. Nous nous sommes donc contentés de noter la présence de l'espèce en cas d'individu seul et silencieux, et d'évaluer la présence d'individus cantonnés ; un individu chanteur avec un autre silencieux était considéré comme couple donc un canton ; deux individus agressifs se querellant correspondaient à deux cantons. Il est arrivé que trois individus se présentent au point de repasse, et, en l'absence de tout autre critère, ils ont été comptabilisés en 2 cantons.

Résultats pour le Pic noir

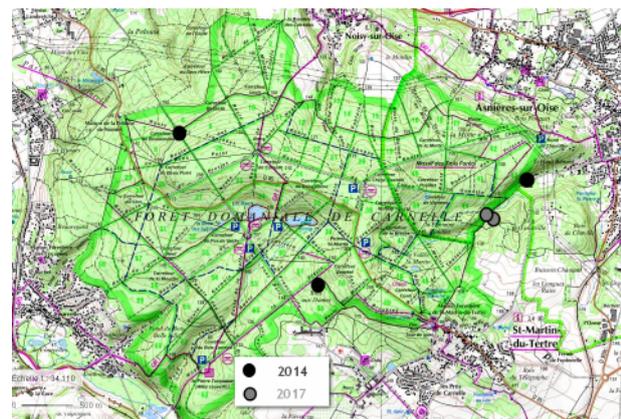
Le Pic noir est en progression en Île-de-France depuis 1995 ; les suivis STOC (suivi temporel des oiseaux communs) montrent une stabilisation depuis 2004 (Letourneau, *in* Malher *et al* 2017). Il occupe de vastes territoires (de 300 à 500 ha), mais, en période de reproduction, il ne défend réellement qu'une partie de quelques centaines de mètres carrés ; il a besoin d'arbres de grand diamètre, donc suffisamment âgés, pour sa nidification, de bois mort et de vieilles souches pour trouver les larves d'insectes xylophages dont il se nourrit.

- Pour la forêt de Coye (2013 et 2016), les résultats indiquent un net déplacement de l'espèce vers la partie ouest de la forêt. On ne retrouve que 3 cantons sur les 4. L'étude réalisée par le Corif pour le PNR en 2014 mentionnait également 3 contacts et avait d'ailleurs fait ressortir l'absence de bois mort au sol dans la partie est du boisement (Anglade, 2014)
- En forêt de Carnelle (2014 et 2017) l'espèce n'est contactée que sur un seul et même point d'écoute, avec 2 individus répondant à la repasse ; on a considéré qu'il s'agissait de 2 individus différents, donc 2 cantons sur les 3 notés précédemment. À noter également, la localisation périphérique des contacts.

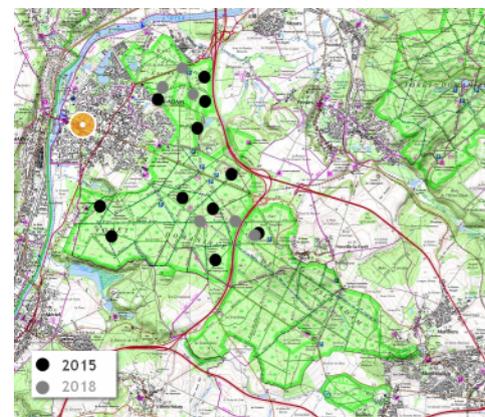
- Pour L'Isle-Adam (2015 et 2018) l'inventaire de 2018 ne confirme que 6 contacts sur les 11 de 2015 et révèle l'absence de l'espèce dans la partie ouest. Mais la méthode utilisée lors du premier inventaire pouvait éventuellement induire des doubles comptages.



Carte 1 : inventaires Pic noir *Dryocopus martius* en forêt de Coye



Carte 2 : inventaires Pic noir *Dryocopus martius* en forêt de Carnelle



Carte 3 : inventaires Pic noir *Dryocopus martius* en forêt de L'Isle-Adam

Résultats pour le Pic mar

Historique des connaissances

Le premier contact de Pic mar en forêt de Coye date de 1991 ; deux territoires sont localisés en 1993 et trois en 1998 (P. et S. Malignat, *in* Letourneau, 1998). En forêt de Carnelle, deux territoires sont repérés en 1998 (P. Malignat, *in* Letourneau, 1998) et, en forêt de L'Isle-Adam, une population de sept couples est découverte en 1998 (J.-L. Barailler et M. Gegenholtz, *in* Letourneau, 1998).

Nos inventaires permettent de confirmer que l'espèce a été en expansion sur les trois forêts, et y occupe toute la superficie :

- en forêt de Coye : 14 contacts lors du 1^{er} comptage en 2013, 19 au cours du second en 2016 ; l'étude du Corif en 2014 mentionnait également 19 contacts (Anglade, 2014) ;
- en forêt de Carnelle : 18 contacts en 2014, 16 en 2017 ;
- en forêt de L'Isle-Adam : 35 contacts en 2015, 51 en 2018.

Notion de densité

Les études réalisées à partir des inventaires de Pics mar et noir sur certains massifs forestiers de Picardie ou des Vosges ont établi des densités qu'il est tentant de comparer. Toutefois, la grande disparité dans les résultats révèle également les différences liées aux surfaces prises en compte ; pour le Pic mar, il faudrait en effet écarter les zones de jeunes boisements, les peuplements de résineux, les surfaces en régénération, non favorables à la nidification, pour avoir une densité proche de la réalité en secteur favorable à l'espèce. Ce problème ne se pose peut être pas pour le Pic noir, connu pour effectuer de grands déplacements au sein d'un même massif.

Dans une note concernant des inventaires réalisés en 2015 sur la totalité du massif de Fontainebleau, classé en ZPS, Louis Albesa (comm. pers.) démontre assez bien qu'une approche globale tend à niveler les densités vers le bas.

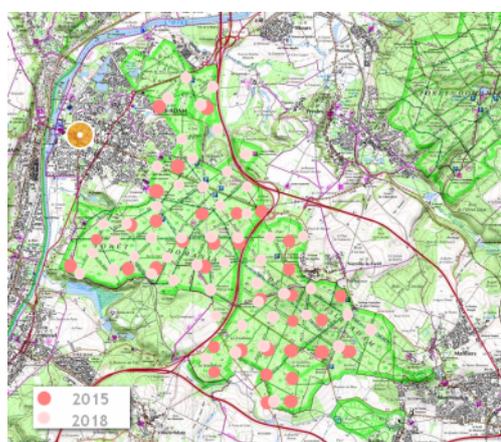
En ce qui nous concerne, nous avons calculé les densités sur la totalité de chaque forêt afin de comparer plus facilement les résultats d'une année sur l'autre, et ne poussons pas l'analyse plus loin, n'ayant pas établi de fiche habitat permettant d'étudier les différents milieux.



Carte 4 : inventaires Pic mar *Dendrocopos medius* en forêt de Coye



Carte 5 : inventaires Pic mar *Dendrocopos medius* en forêt de Carnelle



Carte 6 : inventaires Pic mar *Dendrocopos medius* en forêt de L'Isle-Adam

Densités du Pic mar en couple pour 10 ha

- Coye, 2013-2016 : 0,2 à 0,27
- Carnelle, 2014-2017 : 0,18 à 0,16
- L'Isle-Adam, 2015-2018 : 0,22 à 0,33
- Coye + le bois Bonnet, étude Corif (Anglade, 2014) : 0,340
- Chantilly sur la partie Oise du massif (Niault, 2013) : 0,324
- Vosges, LPO Alsace (Müller *et al*, 2017) : 2 à 3 en milieu favorable ; 0,1 en défavorable

Densités du Pic noir en couple par km²

- Coye, 2013-2016 : 0,4 à 0,4
- Carnelle, 2014-2017 : de 0,3 à 0,2
- L'Isle-Adam, 2015-2018 : de 0,7 à 0,3
- Coye + bois Bonnet, étude Corif (Anglade, 2014) : 0,66
- Chantilly sur la partie Oise du massif (Niault, 2013) : 0,26
- Vosges, LPO Alsace (Müller *et al.*, 2017) : de 0,3 à 0,6

Conclusion

Il nous semble intéressant et opportun de continuer l'effort d'inventaires sur les trois prochaines années afin de confirmer les résultats et tendances. On pourra tenter d'améliorer la détermination de couples ou de cantons, en notant les parcelles d'où proviennent les oiseaux.

On pourra aussi tenter de faire un relevé des parcelles coupées à blanc ou en semis, et noter la présence ou non de souches et de bois mort ! Le prochain plan de gestion de l'ONF est prévu en 2021. Ce qui nous motive fortement pour retourner sur le terrain.

Remerciements

Je tiens à remercier M.-J. Leroy, F. Malher et C. Letourneau pour leurs patientes remarques et leur relecture pointue. Je remercie tout particulièrement C. Letourneau pour avoir mis à ma disposition ses archives relatives aux études pics, sans lesquelles cet article n'aurait peut être pas vu le jour.

Merci aux observateurs qui ont participé aux inventaires :

- Coye : M.-F. Indorff, F. Malher, C. et M. Walbecque ;
- Carnelle : J.-B. Marque, C. et M. Walbecque ;
- L'Isle-Adam : J.-C. Beaucour, L. Boiteux, N. Coiffait, N. Dupin, B. Fougère, É. Grosso, J. Piolain, F. Lelièvre, J.-M. Ternisien, P. Tillier, C. et M. Walbecque.

Bibliographie

ANGLADE I., 2014. Inventaire des Pics noirs et des Pics mars dans la forêt de Coye et du bois de Bonnet (partie Île-de-France du massif de Chantilly). CORIF, 35 pages.

ARNABOLDI F., LETOURNEAU C., 2000. Le Pic mar *Dendrocopos medius* en forêt domaniale de Rambouillet (Yvelines) : historique, distribution, effectifs, densité. *Le Passer*, **37** : 32-50.

LETOURNEAU C., 1998. Enquête Pic mar en Île-de-France : résultats de 1998. *L'Épéichette*, **48** : 29-40.

LETOURNEAU C., 1999. Enquête Pic mar en Île-de-France : résultats de 1999. *L'Épéichette*, **53** : 33-36.

MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M., 2017. *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France : 2009-2014*, CORIF, Paris, 204 pages.

MÜLLER Y., DRONNEAU C. et BRONNER J.-M. (coord.), 2017. *Atlas des oiseaux d'Alsace. Nidification et hivernage*. Collection « Atlas de la faune d'Alsace », LPO Alsace, Strasbourg, 872 pages.

NIAULT, T., 2013. Recensement des Pics mar et noir sur la zone de protection spéciale (ZPS) de la forêt du domaine de Chantilly (60) dans le cadre de l'animation de la démarche Natura 2000. Picardie Nature, 42 pages.

Catherine Walbecque